

# Suspension des plaintes contre les syndiqués Bédard a agi pour améliorer le climat social

par Norman DELISLE

(PC) — C'est pour "améliorer le climat social" que le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a suspendu 7,022 plaintes portées devant les tribunaux contre des syndiqués qui n'avaient pas respecté deux lois d'urgence du gouvernement libéral de M. Robert Bourassa.

C'est du moins ce qu'a expliqué hier soir le ministre péquiste, à l'occasion d'un débat orageux à l'Assemblée nationale.

Ce débat avait été engendré par une motion de blâme du chef de l'Opposition libérale, M. Gérard-D. Lévesque, qui reprochait à M. Bédard la décision prise la semaine dernière.

Selon M. Lévesque, la décision de faire cesser les poursuites était "arbitraire et sans fondement" et constituait "un précédent dangereux pour l'avenir et une violation du principe de l'égalité devant la loi".

Après un débat où les attaques

personnelles ont souvent pris le pas sur le fond de la question, le blâme fut rejeté par la majorité péquiste de l'Assemblée nationale.

Rappel

Vendredi dernier, le ministre de la Justice annonçait la fin des 7,022 poursuites intentées contre des syndiqués en vertu des lois 23 et 253.

La loi 23, adoptée par les libéraux en 1976, interdisait toute grève ou ralentissement de travail pour les professeurs syndiqués et les enseignants de Cegeps et de commissions scolaires.

La loi 253, adoptée en 1975, interdisait toute grève dans un établissement de santé ou un accord n'avait pas été signé au sujet du maintien des services essentiels.

Des amendes étaient prévues contre les syndicats, officiers syndicaux et syndiqués qui transgressaient ces deux lois.

Si les 7,022 cas portés devant les tribunaux avaient été menés jusqu'au bout, et que les syndiqués avaient été reconnus coupables dans chaque cas, plus de \$50 millions en amendes auraient pu être imposés.

Lévesque

Dans son intervention de près d'une heure, le chef libéral et député de Bonaventure, M. Gérard-D. Lévesque, a soutenu que "la décision du ministre est un affront à tous les citoyens qui se font un devoir de respecter l'autorité de la loi au Québec".

Défendant les décisions prises par l'administration libérale précédente, M. Lévesque a prétendu que la passation de ces lois était rendue nécessaire par le fait que "la sécurité des malades dans les hôpitaux était gravement compromise".

"La santé publique pouvait être menacée si le climat d'hostilité et

d'anarchie se prolongeait de quelques semaines", a-t-il dit.

"Je n'accepte pas que, sous le couvert du syndicalisme, on puisse donner l'absolution globale et totale à un groupe, si important soit-il", a dit le député de Bonaventure.

Le chef libéral estime qu'il s'agit de l'intrusion de l'exécutif dans le judiciaire et que cet intrusion est condamnable.

Même son de cloche chez le leader parlementaire de l'Union nationale et député de Johnson, M. Maurice Bellemare.

Celui-ci dénonce "la collusion évidente entre le Parti québécois et les syndicats".

Non seulement M. Bellemare ne croit pas que cette mesure va améliorer le climat social, mais il pense même qu'on est sur la bonne voie pour que naissent révolutions et désordres.

Bédard

De son côté, le ministre de la Justice a affirmé avoir bien agi. La preuve lui apparaît évidente dans l'attitude "légaliste, acrimonieuse, anti-syndicale et dans l'esprit de règlement de compte qui anime les parties d'Opposition face aux syndicats québécois".

M. Bédard a rappelé que son prédécesseur libéral, M. Jérôme Choquette, avait accordé lui aussi le pardon aux syndicats qui, en 1972, avaient transgressé la loi 19, dans un esprit de magnanimité.

Il s'est demandé pourquoi, à cette époque, M. Gérard-D. Lévesque, qui était un collègue de M. Choquette, n'avait pas protesté.

M. Bédard a souligné "l'usage abusif que faisait l'ancien gouvernement des lois spéciales". "L'ancienne administration libérale entretenait une politique de confrontation avec les syndicats et de négligence face à

l'amélioration des relations de travail", a dit le ministre.

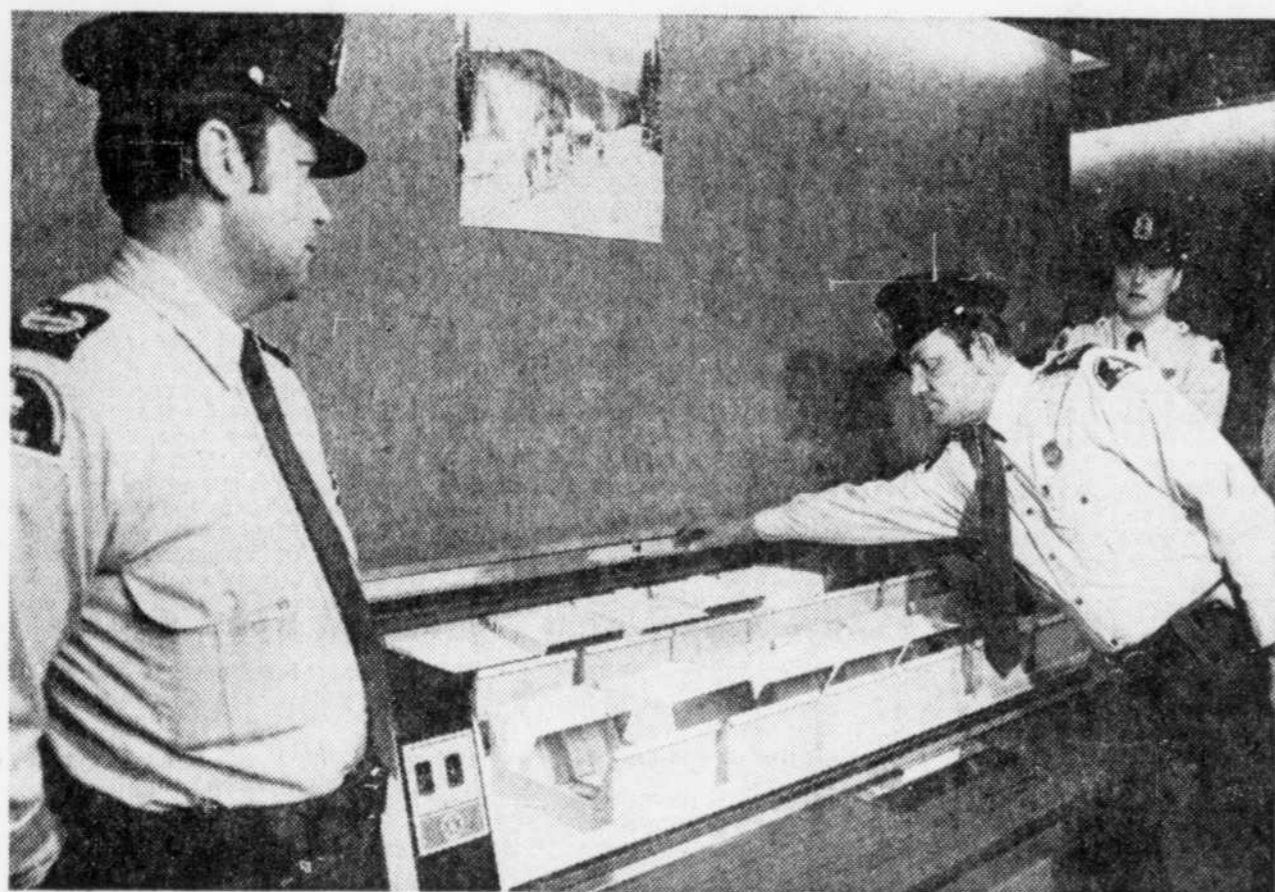
Il a rappelé que plusieurs organismes avaient réclamé l'abrogation de ces deux lois, dont certaines associations de parents. Même des commissaires nommés par le gouvernement pour administrer la loi 23 avaient mentionné que jamais une telle loi n'aurait dû être adoptée, selon M. Bédard.

"Nous du Parti québécois, nous ne voulons pas d'une société de barricades comme celle que vous avez érigée de 1970 à 1976", a conclu M. Bédard à l'endroit des libéraux.

Houleux

Le débat de 4 heures sur cette question fut houleux.

La vice-présidente de l'Assemblée nationale, Mme Louise Cuerrier (PQ-Vaudreuil-Soulanges), a dû inviter les députés turbulents à "ne pas lui rappeler le temps où j'étais avec les enfants à l'école".



Une partie des 30,000 fiches montées par le Centre d'analyse et de documentation.



Des membres du corps de sécurité du Parlement ont procédé au déchetage des fiches sous l'œil du premier ministre René Lévesque.

## Destruction de la majorité des fiches du CAD

par Paul BENNETT

Un amas de confettis: voilà tout ce qui subsistait hier, de quelque 30,000 fiches patiemment "montées" depuis 1971 par le Centre d'analyse et de documentation (CAD) sous l'ancien gouvernement Bourassa.

Le premier ministre Lévesque, accompagné de l'ex-directeur du

centre, M. Gilles Neron, a lui-même officié à la "cérémonie" de destruction des documents, en présence d'une trentaine de journalistes plus ou moins sceptiques venus visiter ces locaux naguère mieux gardés qu'une forteresse.

Après avoir pu assister de visu au déchetage des fiches, les journalistes ont d'ailleurs eu droit à un "tour du propriétaire" guidé

par l'ancien patron du CAD, M. Neron, qui a insisté sur le caractère soi-disant inoffensif des renseignements colligés par le centre.

Comme M. Lévesque l'avait déjà indiqué, M. Neron a confirmé qu'environ 7,500 autres fiches signalétiques, portant sur des organisations ou des événements importants, avaient échappé à l'incinérateur et avaient été transférées au ministère

de la Justice pour fins de documentation.

M. Neron a également tenu à affirmer qu'aucun document n'était sorti des locaux du CAD ni avant ni après le 15 novembre dernier. Il a aussi répété, comme l'avait fait le premier ministre, qu'il ne s'était jamais fait d'écoute électronique à partir de ce centre.

Les journalistes ont d'ailleurs

pu visiter les lieux sans aucune contrainte. Les locaux consistaient principalement en une "salle des opérations" (dite "war room"), dont les murs sont blindés, et qui servait de centre de coordination des renseignements et de salle de réunion pour la mise au point des stratégies en cas de situation de crise.

Une autre salle est équipée d'appareils électroniques très so-

phistiqués qui ne servaient, selon M. Neron, qu'à enregistrer des émissions de radio et de télévision et à relayer le centre avec les divers corps policiers. Pour sa part, M. Lévesque a indiqué qu'il n'avait pas encore pris de décision quant à l'affectation future de ces locaux mais que ceux-ci pourraient tout simplement servir de salles de réunion pour certains ministres ou fonctionnaires.

## Le document de travail sur l'assurance-auto accepté

par Paul BENNETT

Si jamais l'Opposition persistait dans son refus de

participer à une commission parlementaire itinérante, le ministre responsable du dossier de l'assurance-

automobile, Mme Lise Payette, pourrait d'elle-même entreprendre une tournée de la province afin de recueillir

l'opinion de la population sur le projet de réforme mis au point par le Cabinet.

C'est du moins l'hypothèse "la plus probable" évoquée, hier, par le premier ministre, M. René Lévesque, au cours de la brève conférence de presse qui a suivi la visite des locaux du Centre d'analyse et de documentation (CAD).

L'itinéraire de Mme Payette, qui serait accompagnée dans sa tournée par les députés des régions visitées, comprendrait les villes de Jonquières, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, Rouyn-Noranda, Montréal et Québec. La tournée débuterait le 26 avril.

Les partis d'opposition se sont fortement objectés au principe même de cette commission itinérante parce que, ont-ils expliqué, les bancs de l'Assemblée nationale seraient trop dégarnis.

M. Lévesque a par ailleurs précisé que le Conseil des ministres avait donné son accord de principe au document soumis par Mme Payette, lors de sa dernière réunion, mercredi. Le premier

ministre a présenté ce document comme "une hypothèse tangible" plutôt

que comme un pré-projet de loi, expliquant qu'il s'agissait d'un document de travail détaillé à partir duquel plusieurs propositions pourraient être élaborées. Le document reviendra devant le Conseil des ministres au retour du congé de Pâques et devrait être rendu public par Mme Payette le 14 ou le 15 avril prochain.

Dans un autre ordre d'idée, M. Lévesque a annoncé que le ministre délégué à l'Énergie, M. Guy Joron, participerait, la semaine prochaine, à Ottawa, à la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Énergie.

Cette conférence portera exclusivement sur la hausse prévue du prix du pétrole en 1977 qui devrait s'effectuer en deux tranches et qui aura pour effet de porter le prix du pétrole canadien pratiquement au même niveau que les prix internationaux.

### ATTENTION

- Tapis: \$2.00 v.c.
- Tapis commercial: \$3.73 v.c.
- Tapis Shag: \$4.83 v.c.
- Prélart: \$1.09 v.c.

872-1948

## Réunion du Conseil national du PQ au lendemain du dépôt de la Charte de la langue française

par Raymond GIROUX

Dès le lendemain du dépôt de la Charte de la langue française par le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, le Parti québécois réunira son Conseil national, la plus haute autorité du parti entre les Congrès.

L'ordre du jour officiel de la réunion qui se tiendra à l'Auberge des Gouverneurs du centre-ville de Québec prévoit la présentation des rapports d'activités de la direction

du parti et de l'aile parlementaire, mais rien n'empêche quelques-uns des 350 délégués de soulever des questions plus litigieuses.

On se souvient qu'il y a quelques semaines à peine, les conseils régionaux de Montréal-Centre et de Montréal-Ville-Marie ont pris des positions plus radicales que le programme officiel du parti sur la question linguistique.

Il reste à savoir comment les délégués de ces régions réagiront

face à la nouvelle charte qui n'ira sans doute pas aussi loin qu'ils le désirent.

L'après-midi de demain sera de son côté consacré à l'organisation du prochain congrès national du PQ qui se déroulera les 27, 28 et 29 mai, sur la piste du vélodrome olympique de Montréal.

Le président du parti, M. René Lévesque, donnera par la suite une conférence de presse en compagnie du président du comité exécutif, M. Pierre Renaud.

### A VENDRE



305, JOLY, QUEBEC

38,000 p.c. bâtisse dont 6,000 p.c. de bureaux. Terrain 91,980 p.c. Entrée électrique 110, 220, 550. Planchers en béton. Terrain aménagé. Libre immédiatement.

CLAUDE AMYOT - 683-2103

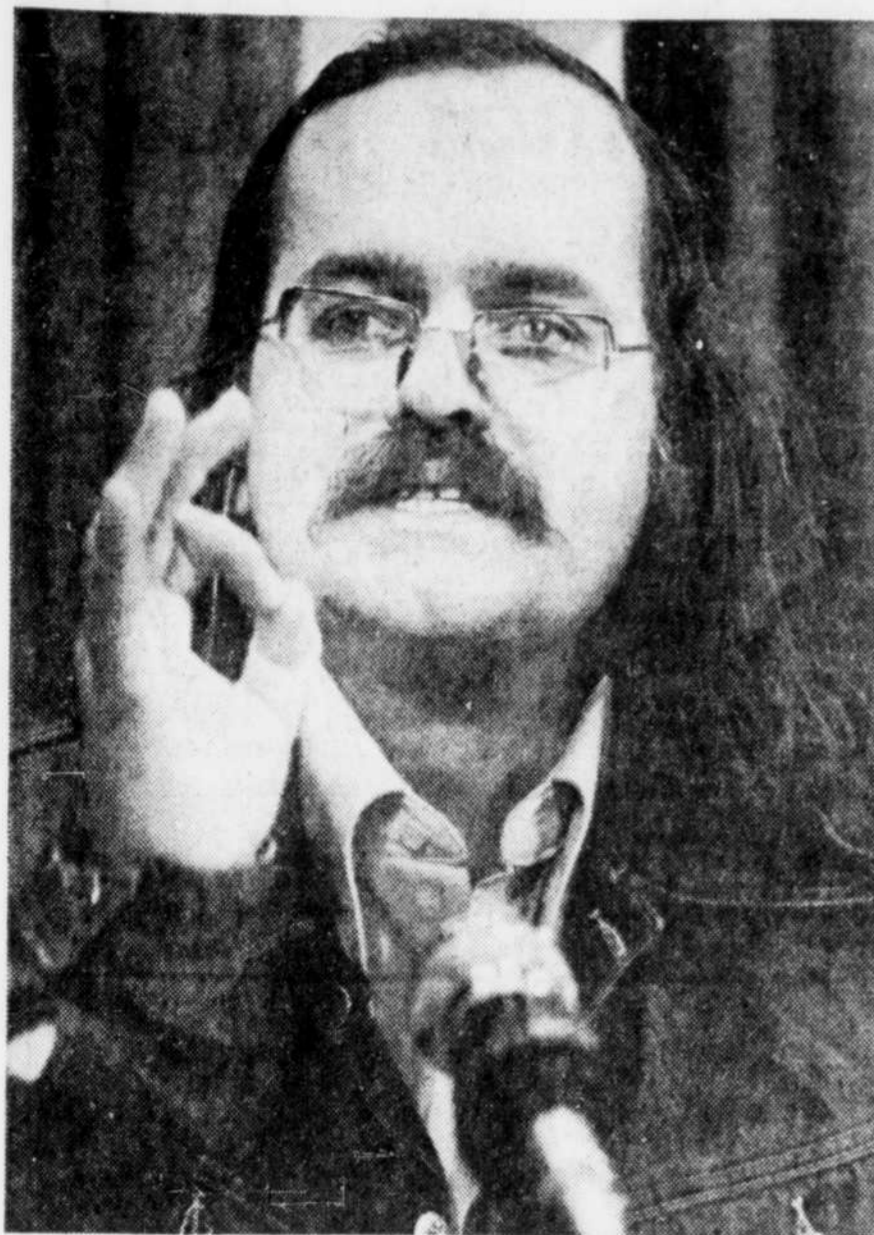
**MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS, INC.**

1121 chemin Ste-Foy  
683-2103

Membre de la Chambre d'immobilier de Québec, du système

## loisirs

## à votre choix



Pierre Vallières prononcera une causerie, ce soir, au théâtre de la cité universitaire à Québec.

**Echecs**

Invitation est lancée aux amateurs d'échecs du grand Charlesbourg à participer au championnat d'échecs organisé dans le cadre des Fêtes du printemps. La compétition aura lieu le 30 avril et le 1er mai au Centre socio-culturel. Inscription au Service des loisirs de Charlesbourg avant la fin d'avril. Coût: \$3.

**Tennis**

Une nouvelle session de cours de tennis débutera lundi le 11 avril au Centre Monseigneur Marcoux, 1885 de la Canadière. Ces cours s'adresseront aux débutants et aux intermédiaires. Renseignements et inscriptions: 661-7768.

**Expo-livres**

Le comité d'école "Le Rucher", 1075, 60ème Rue est à Charlesbourg, organise pour mardi le 5 avril une exposition du livre avec les meilleures productions des éditeurs de livres pour enfants et adultes. Plus de 4,000 livres en exposition. Horaire: de 10 heures à 11h30 et de 13 heures à 22 heures. Escompte de 20 pour cent sur l'achat de volumes.

À l'école Montagnac du Lac Beauport, un salon du livre se poursuit jusqu'à demain inclusivement. C'est une initiative du Comité socio-culturel de la Commission des loisirs du Lac Beauport. Environ 2,000 livres neufs seront en montre. Horaire: de 10 heures à 22 heures. Entrée libre.

**Céramique et poterie**

À la Maison Paradis, 1435 boulevard Saint-Charles Borromée, à Charlesbourg, il y a présentement exposition de céramique et poterie par les élèves de Marc Martel. L'exposition se poursuit jusqu'au 3 avril. Heures d'ouverture de la galerie: de 19 heures à 22 heures sur semaine; de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 22 heures les samedi et dimanche.

**Vieilles photographies**

Une exposition de vieilles photos illustrant la vie des habitants du Vieux Sillery et la petite histoire du chemin des Foulons, se déroulera du 3 au 8 avril à la Maison des Jésuites, 2320 chemin des Foulons. Ces documents ont été puisés dans les souvenirs des résidents du Vieux Sillery. Horaire d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 heures à 16h30 et de 19 heures à 21 heures; le dimanche, de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 21 heures. Entrée libre.

**Parties de sucre**

Les membres du club de camping et de caravaning de Québec sont invités à la cabane à sucre, demain, dès 14 heures à Saint-Pierre, Ile d'Orléans. La rencontre a lieu au club social Reed Inc., 1807 chemin Royal.

La Corporation des loisirs Saint-Roch organise, elle aussi, sa partie de sucre, dimanche, à Saint-Henri de Lévis. Départ à 15 heures, par autobus, du centre récréatif Saint-Roch, 230 rue Dupont. Cartes disponibles au coût de \$5 par famille. La cabane est située à Saint-Henri de Lévis. Renseignements: Pierre Prémont à 694-7151. Invitation toute spéciale aux gens du centre-ville de Québec.

**Horticulture**

La réunion mensuelle de la Société d'horticulture de Québec a lieu mardi prochain, à 19h45, en la salle du Christ-Roi, 3065, 2ème Avenue. Au programme: les semis, la plante indigène du mois, diaporama sur les fleurs, échange de boutures, prix de présence, brochures gratuites. Informations: 623-3264 ou 626-7882.

**Soirées sociales**

Il y a soirée sociale, demain soir dès 21 heures, au centre récréatif Saint-Roch, 230 rue Dupont, à Québec. Orchestre et prix de présence. Cartes disponibles à l'entrée au prix de \$2. Informations: Pierre Prémont à 694-7151.

La soirée annuelle en faveur des loisirs de la aïe Sainte-Maria Goretti de Charlesbourg se déroulera demain soir à compter de 21 heures au gymnase Gérard-Raymond, 7220 avenue Trudelle. Danse avec orchestre, prix de présence, lunch Bar-B-Q. Informations: Mme Jacqueline Godbout à 626-1301.

**Patinage libre**

Il est toujours possible de profiter des séances de patinage libre aux trois arènes du grand Beauport. À l'aréna Gilles-Tremblay, les séances de patinage ont lieu tous les mercredis de 14 heures à 16 heures pour la famille, de 19h30 à 21 heures pour les adultes et le dimanche, de 17 heures à 18 heures pour les enfants. À l'aréna Marcel-Bédard, il est possible de patiner le jeudi de 14 heures à 16 heures pour la famille et le dimanche, de 20 heures à 21h30 pour les enfants. Il y a aussi séance de patinage le samedi de 14h30 à 16 heures pour les enfants. À l'aréna de Giffard, l'horaire est le suivant: mardi de 14 heures à 16 heures, samedi de 20 heures à 21h30 pour la famille et jeudi, de 19 heures à 20 heures pour les enfants.

À Sainte-Foy, il y a aussi patinage libre, demain et dimanche, de 14 heures à 15h30 à l'aréna de l'endroit.

**Bibliothèques**

Un rappel: les bibliothèques Montmorency, 447½ 113ème Rue, et de Courville, 26 rue Vachon, sont à votre disposition. Inscriptions sur place seulement. Informations: 667-5193 du lundi au vendredi aux heures de bureau.

**Cinéma**

Le Service des loisirs de Beauport présente, demain et dimanche, au cinéma Montmorency-Laval: "Les fous du stade", film pour enfants dont la projection débutera à 13h30. En soirée,

ces deux mêmes jours, on présentera, à l'intention des adultes cette fois, "Special Magnum" et "Les Vierges de la pleine lune". Le film "Spécial Magnum" reprendra l'affiche lundi soir, dès 19h30, à l'intention des étudiants.

**Expositions**

L'exposition de batik de Paule Chaumette se poursuit jusqu'à dimanche à la Galerie d'art du Service des loisirs de Sainte-Foy, située à la bibliothèque. Heures d'ouverture: de 14 heures à 17 heures tous les jours et de 19 heures à 21h30, les mardis, mercredis et jeudis.

Il y a aussi exposition sur l'énergie solaire et éolienne utilisée à des fins domestiques, à la bibliothèque municipale de Sainte-Foy.

À la Sorboise, 1605 rue Tourmai, à Sainte-Foy, on présente, demain et dimanche, l'exposition des huiles de Josée Genois. C'est une initiative de la Société artistique de Sainte-Foy. Heures d'ouverture: de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 22 heures.

Il y a exposition des travaux des élèves des cours et ateliers de la paroisse Sainte-Geneviève de Sainte-Foy, dimanche, à l'école du même nom, 3200 rue Damours. Horaire: de 13h30 à 16 heures et de 19 heures à 21 heures. Entrée libre.

**Aquariophilie**

L'Association régionale des aquariophiles de Québec tiendra sa prochaine réunion mensuelle lundi le 11 avril prochain, à compter de 20 heures, à l'auditorium de l'aquarium de Québec. Au programme: deux diaporamas sur les anges (la reproduction et les variétés).

**Astronomie**

M. Mario Lapointe sera le conférencier invité lors de la prochaine réunion mensuelle de la Société royale d'astronomie du centre de Québec mercredi le 13 avril prochain à compter de 20 heures. Il sera alors question des étoiles filantes. La rencontre aura lieu à la salle 3880, du pavillon Vachon, sur la cité universitaire.

**Pierre Vallières**

Le Service des activités socio-culturelles de l'université Laval présente Pierre Vallières, ce soir à compter de 20 heures, au théâtre de la cité universitaire. Il donnera une causerie à l'occasion de la sortie récente de son livre intitulé "L'exécution de Pierre Laporte" (les dessous de l'opération "Essai"). Entrée libre.

**Le Salon de mai**

Le Service des loisirs de Beauport organise, dans le cadre des Fêtes du printemps, son traditionnel "Salon de mai", du 11 au 15 mai, à l'aréna de Giffard. Exposition, information, initiation à des activités, théâtre, chant, danse et musique animeront l'événement. Les personnes intéressées à y participer doivent remplir une formule de projet et la retourner avant le 11 avril au Service des loisirs, 577, avenue Royale, C.P. 5187, Beauport.

**Bain libre**

Il y a périodes de bain libre tous les samedis et dimanches, de 13h30 à 15h30, au centre Montmorency-Laval à l'intention des jeunes de six ans et plus. Pour la famille, les périodes de bain libre sont fixées au samedi, de 15h30 à 17h30 et pour les adultes, le samedi et dimanche, de 20 heures à 22 heures. Admission: 50 sous le jour et \$1 en soirée.

Bain libre également, ce soir, de 21 heures à 23 heures, à la piscine de l'école Les compagnons de Cartier de Sainte-Foy. Des périodes sont également prévues en fin de semaine. Demain, c'est de 14h15 à 16 heures (familial) et de 20 heures à 22 heures (adultes). Dimanche, c'est de 14 heures à 16 heures pour la famille et de 20 heures à 22 heures pour les adultes seulement.

**Badminton libre**

Il y a badminton libre, ce soir, de 21h30 à 23 heures à l'école Les compagnons de Cartier de Sainte-Foy. Réservations: 657-4297 entre 16h30 et 22 heures. On peut aussi utiliser les courts aux mêmes fins, dimanche, de 13 heures à 15 heures et de 19 heures à 21 heures.

**Garderie municipale**

Le Service des loisirs de Beauport rappelle à la population qu'une garderie municipale est à leur disposition dans le quartier de Giffard. Elle est ouverte cinq jours par semaine, de 8 heures à 18 heures. Cette garderie est située au 2900 boulevard Loiret. Informations sur semaine: 628-3857.

**Piano**

Michel Frank donnera un récital de piano, demain à compter de 20h30 au théâtre de la cité universitaire. Au programme: Scriabine, Prokofiev, Brahms et Chopin. Entrée libre.

**"Georges Sand"**

En collaboration avec Québec-France, le Service des activités socio-culturelles de l'université Laval présente "Georges Sand", la femme écrivain du 19ème siècle. Un spécialiste, Mme Francine Mallet, écrivain français, donnera une conférence le 5 avril à l'amphithéâtre de la salle 1A, pavillon de Koninek, à compter de 20 heures. Des films seront aussi présentés les 4, 5 et 6 avril, de 19 heures à 21h30, au théâtre de la cité universitaire. Une exposition de photos de la vie de "Georges Sand" se déroulera aussi durant cette période. Entrée libre partout.

**Madame prend congé**

Le groupe "Madame prend congé" de Saint-Thomas d'Aquin de Sainte-Foy vous invite à un défilé de mode, mardi à 13h30 au Centre communautaire Saint-Thomas, 824 rue Paradis.

Quant au groupe "Madame prend congé" de Saint-Denis de Sainte-Foy, il vous invite à un exposé sur le psychologie du couple, mercredi, dès 13h30, au Centre communautaire de Sainte-Foy, 1000 route de l'Église. Mme Thérèse Varin prononcera l'exposé.

**Théâtre**

Le dernier spectacle du groupe de théâtre "Les treize" sera présenté mercredi le 27 avril prochain à 20h30 au grand salon du pavillon Pollack, sur la cité universitaire. Au programme: "Tactique sans tic tac", une création collective. Entrée libre pour les étudiants et \$1 pour les autres.

Les organismes à but non lucratif sont invités à nous faire parvenir leurs communiqués au plus tard le mercredi de chaque semaine.

Holt Renfrew est ouvert le vendredi jusqu'à 21h

de londres mailles mary farrin

Le tricot nouveau que la mode maille. Holt Renfrew accueille la collection Mary Farrin de Londres. Illustré: robe acrylique-viscose-coton-lin, couleur beige ou beige-blanc. Tailles 8-14, \$100. Turban assorti, \$15. La Collection 1300. Deuxième étage. Les commandes téléphoniques ne sont pas acceptées.

**HOLT RENFREW**

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy  
Stationnement gratuit 2 heures, Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville



Photo Gouvernement du Québec

La popularité des parties de sucre ne se dément pas. Les membres de plusieurs organismes vont se sucrer le bec en fin de semaine.



Un peu de cuisine de camping. Pourquoi pas? Avant d'y aller de ses propres expériences très bientôt...



Les taxidermistes font une percée remarquable cette année au Salon du camping. Il y a là quelques pièces absolument extraordinaires.

## Le Salon du camping 1977

# Le "plein air" par les fastueuses roulottes

MONTREAL— "Moi, si je faisais du camping, c'est dans ça que je voudrais voyager."

Le jeune homme fixe avec des yeux émerveillés une somptueuse roulotte motorisée de près de \$40.000. Le plancher est recouvert de tapis "shag" et les fauteuils, de corduroie. Le système de climatisation fonctionne parfaitement et la radio "toute combinaison" offre gracieusement les mélodies de détente.

Les vendeurs sont particulièrement volubiles: on prend à peu près tout en échange; son utilisation s'étend sur 12 mois; un prêt de sept ans peut être consenti. On vous fait un savant calcul laissant finalement croire qu'un tel investissement est à la portée de toutes les bourses.

C'est le "caravaning" de luxe qui domine le 16ème Salon du

camping qui prend fin dimanche à la Place Bonaventure, à Montréal. Les deux ou trois exposants de tentes sont littéralement écrasés par le camping sur roues.

A se demander vraiment si l'homme n'exige pas son téléviseur, son foyer et sa climatisation pour retourner à la nature.

Et l'argent coule à flots.

"Mes ventes de la première fin de semaine du salon surpassaient déjà tout ce que j'avais fait l'an dernier, pour toute la durée de l'exposition", m'a confié le représentant d'un grand fabricant de roulottes motorisées. Effectivement plusieurs "six roues" du salon sont étiquetés du mot "vendu" dans le pare-brise avant.

"Les gens me disent qu'ils en ont assez de tirer de grosses roulottes avec leur voiture, me confie le représentant d'une autre compa-

gnie. Ils veulent voyager plus qu'un mois ou deux par année. C'est le motorisé qui les attire."

Et pourtant, chez les gens du plein air, on parle de plus en plus d'un retour aux sources, d'un retour au camping rustique. Ce mouvement, s'il existe, n'apparaît pas du tout au Salon du camping 1977. Le président du salon, Jacques Marchand, affirme qu'il y a effectivement popularité croissante du camping sauvage et admet, parallèlement, la déficience de ce côté à son salon.

"C'est une chose que j'envisage de corriger dès l'an prochain, énonce-t-il. J'ai l'intention de recréer un centre de camping rustique dans une section du hall d'exposition. Là, les visiteurs auraient l'opportunité de déguster les mets du campeur."

Marchand admet aussi qu'il doit faire face à des contingences

d'ordre économique dans ce salon. "J'ai \$35.000 de dépenses chaque jour, dit-il. Il m'en coûte ça pour ouvrir, chaque matin, les portes de l'exposition." Evidemment, les fabricants de roulottes motorisées ou non constituent des clients en or qu'il ne faut surtout pas échapper. Ils doivent louer d'importantes superficies de plancher.

### L'information

Le salon 1977 offre plusieurs aspects intéressants.

L'information diffusée par les parcs provinciaux et fédéraux, par exemple, est riche et abondante. Le campeur trouvera au salon tous les éléments nécessaires pour préparer sa saison de camping.

Il ne se trouve que très peu de kiosques "hors sujet" au salon. A part le sirop d'érable et les meubles rustiques, les relations avec la vie en plein air sont généralement plus directes...

Autres éléments intéressants: l'information sur la lutte au braconnage mise de l'avant par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et ce "sentier de la nature" le long duquel campent plusieurs taxidermistes.

Mais, l'information comme telle est encore bien loin d'être complète. Il existe de grandes faiblesses dans le système.

L'amateur de camping qui désire changer son matériel ne trouve que difficilement une réponse à ses problèmes. Les compagnies, sur place, vont vanter à tours de bras les mérites de leurs produits mais le campeur n'a rien en main qui le guide pour le choix de l'un ou de l'autre. Ce travail pourrait incomber à la Fédération de camping et de caravaning du Québec mais elle ne le fait pas, du moins pas encore. Cette fédération tente actuellement de prendre définitivement son en-

vol après quelques années particulièrement difficiles.

Les visiteurs au Salon du camping ne repèrent que difficilement le centre d'animation, logé tout au bout du sentier de la nature. On y donne là des informations de toutes sortes, étalées sur 110 heures, mais le programme n'est pas toujours respecté.

En outre, les informations sur le camping ont été regroupées sur semaine dans l'espoir de répartir davantage le flot de visiteurs au salon. Ça ne peut satisfaire tout le monde, ce système.

On s'est donc rapproché de la nature, au 16ème Salon du camping de Montréal, mais on invite surtout les gens au grand air par le biais des véhicules lourds, les motorisés surtout. C'est une façon de voir qui a incité les fédérations de plein air à quitter les lieux.



Roulottes et roulotte motorisées se suivent à la queue leu leu au Salon du camping. On serait en train d'établir des records de vente de ce côté.

## Une vérification de votre vélo s'impose

Le beau temps est enfin revenu et le cycliste, jeune et moins jeune, a déjà des fourmis dans les jambes.

Mais, avant de reprendre la route, il est nécessaire d'apporter une vérification complète de votre vélo afin de bénéficier au maximum des plaisirs de la randonnée.

Le graissage d'une bicyclette est aussi important que celui d'une automobile. Avant de donner les premiers coups de pédales, il convient de graisser l'axe des poignées de frein, le câble du frein, les roulements de la fourche et les pivots du frein, les moyeux, les roulements des pédales, l'axe du pédalier, les roulements du frein de rétropédalage et la chaîne.

L'entretien d'une bicyclette ne se limite cependant pas au graissage. L'idéal est de démonter certaines pièces et les nettoyer avant de les graisser. En cas de doutes, n'hésitez pas à vous adresser à un atelier de réparation. N'oubliez pas que vous êtes un "conducteur" au même titre que les conducteurs d'automobiles, d'autobus et de motocyclettes.

La chaîne, par exemple, doit faire l'objet d'une attention toute particulière. Desserrez la roue arrière, enlevez la chaîne et vérifiez s'il y a des chaînons brisés. Ces derniers ne peuvent être remplacés qu'en atelier, une fois la chaîne nettoyée.

Pour bien nettoyer cette chaîne, faites tremper 12 heures au moins dans le kérosène. Agitez ensuite pour enlever toute saleté et toute graisse. Essuyez. Recouvrez d'huile légère et essuyez à nouveau. Remettez en place et resserrez la roue arrière de façon à laisser environ un pouce de jeu à la chaîne. A l'aide d'un bâton de graphite, enduisez l'extérieur de la chaîne.

Soyez prudent en manipulant le kérosène.

Très important: si les patins ou les câbles des freins sont usés, ne prenez aucune chance. Allez immédiatement à l'atelier de bicyclette.

L'entretien des pneus est également très important. Une bicyclette dont les pneus sont mous roule mal. Assurez-vous que les pneus sont durs. Réparez ou remplacez les pneus endommagés. Vérifiez bien les valves car vous pourriez peut-être déceler des fuites d'air avec de l'eau savonneuse.

La pression d'air appropriée est généralement indiquée sur le flanc du pneu.

Dès le premier essai sur route de votre vélo, vérifiez la qualité des freins. Ils doivent être assez bons pour permettre de bloquer complètement la roue arrière quand vous roulez à bonne allure sur chaussée sèche.

### Ajustements

Pour les plus jeunes, il ne faut surtout pas oublier d'ajuster le cadre du vélo.

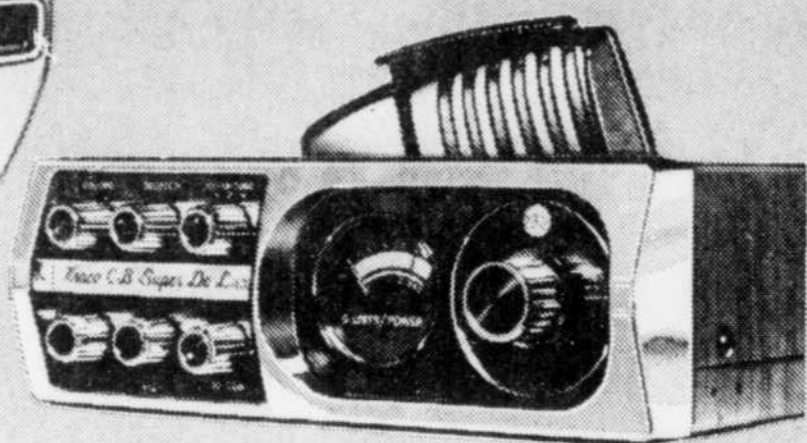
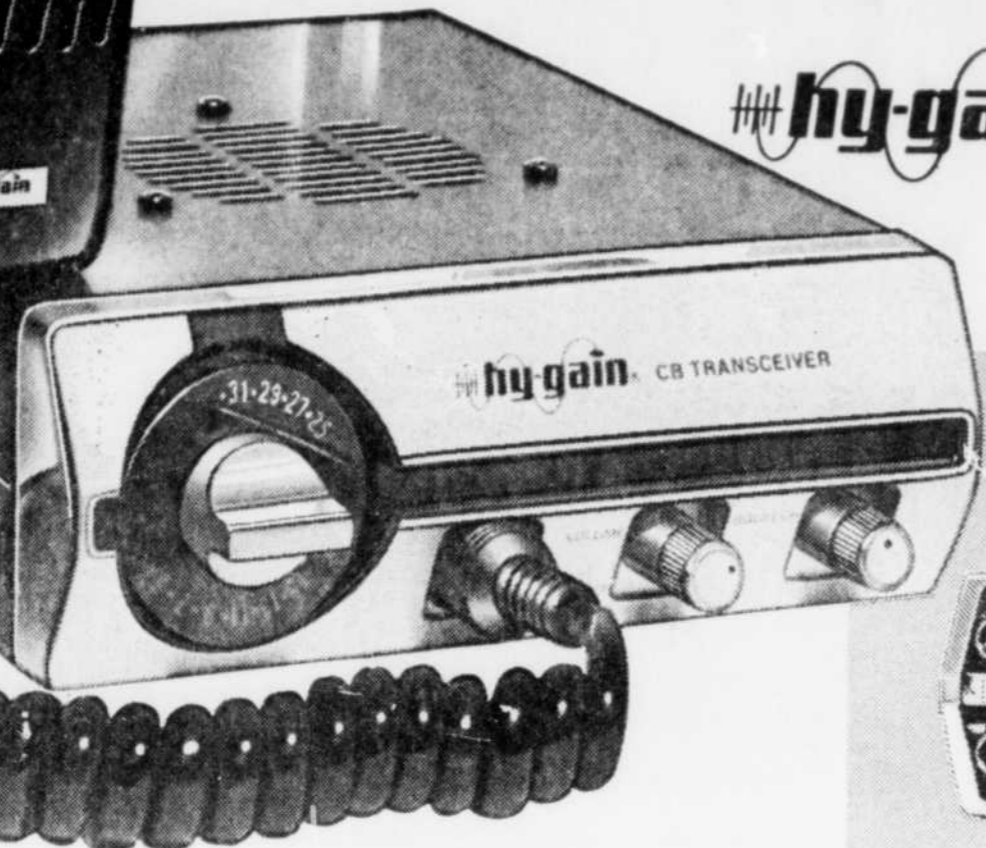
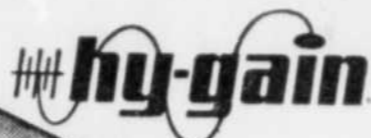
La hauteur d'une bicyclette ne se mesure pas selon le diamètre de la roue mais d'après le cadre. Celui-ci sera de bonne hauteur si, lorsque vous vous tenez à cheval sur la tige horizontale (la barre), vos deux pieds peuvent reposer à plat sur le sol. Cependant, il sera trop court si la distance entre la barre horizontale et votre entrejambe est plus grande qu'un (1) pouce.

La selle doit être réglée à une hauteur telle que le cycliste bien assis doive, la jambe tendue mais sans raidir, pouvoir poser son talon sur la pédale.



# Breaker-Breaker

A vous de parler grâce à



**HY-GAIN mobile à 40 canaux**

avec micro  
incorporé à  
préamplificateur

**127<sup>95</sup>**

Davantage de canaux pour parler à plus de personnes! Réglages automatiques de gain et de modulation, antiparasite TV1, prises de haut-parleur extérieur et de téléphone. Réglage silencieux.

**KRACO à commande gain HF - 23 canaux**

**179<sup>95</sup>**

EAB à interrupteur; supprimeur de parasites; accord précis Delta; silencieux; mod. aut.; micro enlevable; prises son/micro.

Nos postes 40 canaux Hy-Gain et d'autres marques ont été approuvés par le ministère des Communications.



## Mettez-vous à l'écoute...

Antenne à monter sur gouttière

A. Montage facile sans faire de trous. Avec câble coaxial et ferrures

**19<sup>95</sup>**

(sur commande seulement)

En fibre de verre pour camion

B. Double support coord. pour rétroviseurs. 48" h. Câble coaxial 21 1/2 pi. ....

**52<sup>95</sup>** paire

(sur commande seulement)

"Shakespeare" en fibre de verre

C. 48" pour pare-chocs avec rotule et ressort chromés. Câble coax. 20 pi.

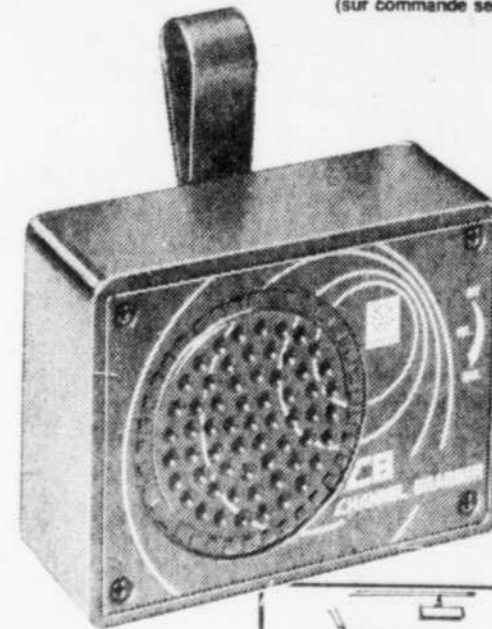
**32<sup>95</sup>**

"Shakespeare" en fibre de verre

D. Pour coffre; pas de trous. 45" avec câble coaxial 15 pi. et ferrures.

**38<sup>95</sup>**

(sur commande seulement)



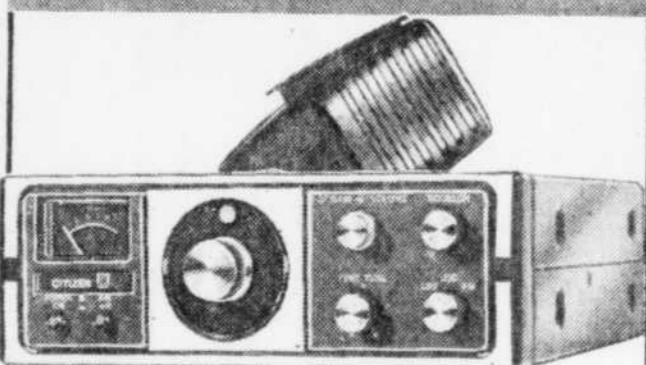
## Récepteur CB "Fanon"

Un moyen économique pour connaître les conditions de la route, les embouteillages et la météorologie. Ne transmet pas. Fonctionne sur pile 9 V (en sus). Antenne incluse. Dragonne ....

**14<sup>49</sup>**

**3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT.**

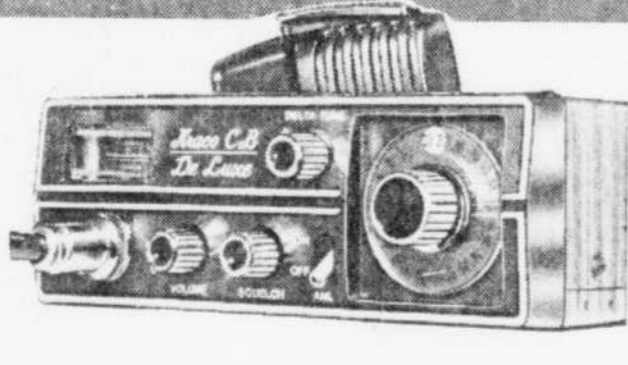
**Voyez aussi les prix de nos postes à 23 canaux!**



**CITIZEN à bande latérale**

**299<sup>95</sup>**

Poste mobile à 23 canaux/46 canaux en "BLU"; indicateur de force des signaux; commutateur EAB pour parasites; contrôles séparés de gain HF, vol. Micro à brancher.



**KRACO avec accord Delta**

**149<sup>95</sup>**

Capte signaux faibles. EAB à interrupteur; silencieux; micro à brancher. Prise sono; indicateur E/R lumineux. Bel achat!



**KRACO à sonorisation sur selecteur**

**129<sup>95</sup>**

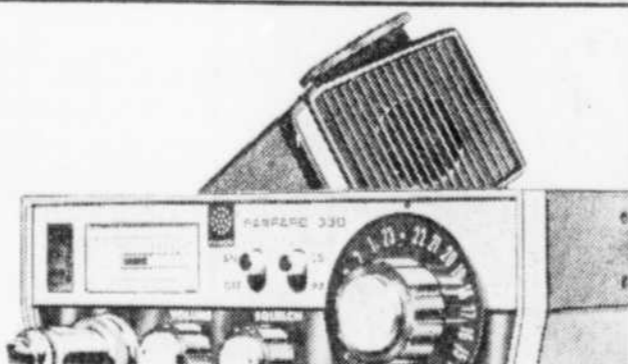
Les mêmes avantages que ceux de modèles plus chers. Antiparasite, EAB, modulation automatique, micro à brancher, prises sonorisation et haut-parleur extérieur. Très bon!



**HY-RANGE I à réglage silencieux**

**149<sup>95</sup>**

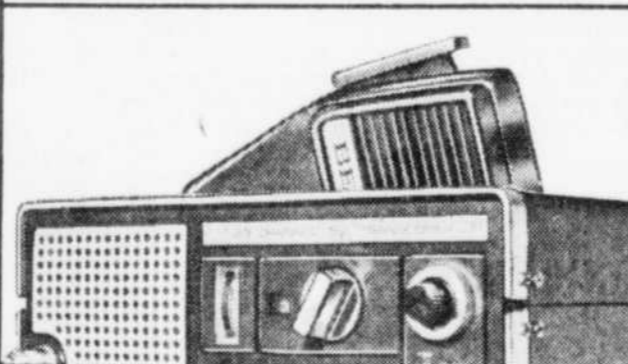
Ce réglage diminue les bruits dans le haut-parleur si pas de signaux émis. Ind. E/R lumineux; micro pré-amplifié à même.



**FANFARE 330 à commutateur EAB**

**119<sup>95</sup>**

Avec réglage silencieux et supprimeur de parasites, commutateur sonorisation/CB, prises sonorisation et haut-parleur; indic. de force T/R et canaux illuminés. Micro amov.



**BELTEK stationnaire à 23 canaux**

**199<sup>95</sup>**

A 23 canaux allant sur tablette ou tableau de bord. EAB, antiparasite, indicateurs de force T/R et canaux illuminés. Micro amovible. Prises sonorisation et haut-parleur extérieur.

Faites votre choix parmi nos postes CB de grand renom



Tous nos postes CB à 23 canaux peuvent recevoir un permis renouvelable par le M.D.C. Tous nos postes à 40 canaux sont approuvés par le M.D.C.



**QUEBEC**  
20 BOUL. HAMEL  
Tel. 687-2111  
OPÈRE PAR P. SIMARD INC.

**QUEBEC**  
2575 BOUL. STE-ANNE  
Tel. 687-2661  
OPÈRE PAR P. SIMARD INC.

**LEVIS**  
ROND-POINT DE L'ÉGLISE  
Tel. 837-0221  
OPÈRE PAR J.W. LESSARD INC.

**STE-FOY**  
1170 RTE. DE L'ÉGLISE  
Tel. 687-2711  
OPÈRE PAR P. SIMARD INC.

**HEURES D'AFFAIRES:** Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30  
Jeudi et vendredi, 9h. à 9h. p.m.  
Samedi, 8h.30 à 5h. (Garages: ouverts dès 8h. a.m. tous les jours - sauf le samedi à 9h. a.m.)

**CHOCOLAT DE PÂQUES**



ENSEMBLE DE 3 ANIMAUX (No 5)  
Poule - Lapin et Coq

**\$1<sup>49</sup>**